

Publié le 27 novembre 2012

## Sérent (56) : Mobilisation pour un abattoir

Après la fermeture de l'abattoir de Malestroit, l'ensemble des acteurs locaux, élus comme professionnels, se sont mobilisés à l'initiative de la Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux (CCVOL) pour ouvrir en 2014 une nouvelle structure sous forme de Sem.



« C'est la dernière ligne droite d'un projet qui a mûri pendant six ans », confie Michel Guégan, P-dg de la [Seml Abattoirs de Lanvaux](#), président de la Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux (CCVOL), et maire de La Chapelle-Caro (Morbihan). Installé sur la commune de Sérent, le nouvel abattoir public, d'une capacité de 700 à 1 000 tonnes, et équipé d'un atelier de découpe et de conditionnement, sera inauguré fin 2014. L'appel d'offres pour la maîtrise d'ouvrage sera lancé fin 2012. Il desservira le Centre-Est-Morbihan « et même au-delà », et sera utilisable par les particuliers, les producteurs en vente directe et les bouchers, pour les bovins, ovins, porcins, et veaux.

« Localisé en zone inondable et du fait de nouvelles règles sanitaires en vigueur, l'abattoir de Malestroit avait dû fermer le 31 décembre 2009, explique le P-dg de la Seml. Il fallait ouvrir le plus vite possible un nouvel abattoir de proximité, vital pour les producteurs et autres spécialistes de la viande ». Investissement prévu : 2,4 millions d'euros.

### Une logique d'optimisation et de développement durable

Sous l'impulsion de la CCVOL, l'ensemble des acteurs locaux a rapidement adhéré au projet. Des discussions et actions de sensibilisation ont été menées au cours de plusieurs réunions publiques. « Les études qui ont été menées ont associé l'ensemble des partenaires, tels qu'élus, professionnels de la viande, agriculteurs, et services vétérinaires ». La Seml Abattoirs de Lanvaux, créée « a minima » le 11 mars 2011 pour gérer le futur abattoir, est vite montée en puissance. Son capital de départ de 37 000 euros, au vu des engagements à ce jour, dépassera, à l'ouverture du capital en 2013, la barre symbolique des 500 000 euros. Parmi ses actionnaires de base : la CCVOL, une association d'agriculteurs qui regroupe plus de 300 adhérents, une association de bouchers, un restaurateur, et des particuliers.

Quatre autres communautés de communes et trois communes se sont déjà également engagées et devraient bientôt grossir les rangs des actionnaires. « Tous sont sensibilisés à un projet qui participe au développement économique local, dans une logique de production d'une viande de qualité, d'optimisation de la chaîne de la viande, mais aussi de développement durable », poursuit Michel Guégan. « La nouvelle structure supprimera, par exemple, d'importants coûts de transport vers de grands abattoirs, inadaptés aux besoins spécifiques des éleveurs et professionnels de la viande locaux, situés à Lorient, voire en Vendée ».